

**COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

Paris, le 04/12/2025

**La SCPI LOG IN récompensée dans la catégorie « prometteuses » des Victoires des SCPI 2025**

**Lors des Victoires des SCPI décernées par le magazine Le Particulier jeudi dernier, la SCPI LOG IN, gérée par Theoreim a obtenu le premier prix dans la catégorie « prometteuses », qui distingue les véhicules de moins de quatre ans appelés à devenir les références de demain.**



Ce prix salue une stratégie d'investissement unique, pensée pour accompagner la réindustrialisation et renforcer la souveraineté économique européenne.

*« Dans un contexte marqué par la pandémie, le blocage du canal de Suez ou encore la guerre en Ukraine, les entreprises européennes ont dû repenser leur production et sécuriser leurs implantations pour éviter de se retrouver dans des situations de dépendance. LOG IN se positionne comme un partenaire clé en investissant dans des locaux d'activités, de logistique et de stockage, des bâtiments de R&D et des datacenters. », explique **Romain Welsch, Président de Theoreim**.*

Lancée fin 2022, LOG IN détient aujourd'hui un patrimoine de plus de 200 millions d'euros répartis sur plus 200 000 mètres carrés dans six pays européens, témoignant de l'accélération rapide de son déploiement paneuropéen.

*« La majorité des actifs est située en Espagne, en Italie et au Royaume Uni. En octobre, la SCPI a encore franchi une étape stratégique avec son premier investissement industriel en Pologne, un actif de 9 700 m<sup>2</sup>. », indique Romain Welsch.* LOG IN s'appuie sur une collecte annuelle comprise entre 60 et 70 millions d'euros, en nette progression sur la fin d'année, pour poursuivre son développement.

Preuve de la sélectivité et de la solidité du portefeuille, le prix de part a été revalorisé de 2 % au 1<sup>er</sup> novembre, passant de 250 à 255 euros. La SCPI devrait distribuer entre 6 et 6,5 % cette année, confirmant son positionnement parmi les acteurs les plus attractifs du marché.

L'investissement dans une SCPI comporte des frais, notamment des frais de souscription et des frais de gestion. Il comporte également des risques dont le risque de perte en capital et le risque de liquidité, détaillés dans la note d'information. Il est recommandé de détenir ses parts sur une période de 10 ans. Le traitement fiscal dépend de la situation individuelle et du taux d'imposition propre à chaque associé. Avant tout investissement, veillez à consulter la note d'information et le document d'informations clés disponibles auprès de votre conseiller ou de la société de gestion Theoreim, ainsi que sur le site : [www.theoreim.com](http://www.theoreim.com). La note d'information a reçu le visa SCPI n° 22-16, délivré par l'AMF en date du 13/09/2022.

**À propos de Theoreim**

THEOREIM conçoit et gère des fonds d'investissements immobilier distribués auprès d'investisseurs particuliers et institutionnels : la Société Civile Pythagore (SC Pythagore), accessible au travers de contrats d'assurance-vie et de retraite, sous forme d'unités de compte, référencée dans 9 compagnies d'assurance en France, un Fonds Professionnel Spécialisé (FPS Newton), accessible aux clients professionnels ou assimilés à partir de 100 000 € en nominatif ou dans les contrats d'assurance-vie Luxembourgeois et la SCPI européenne (LOG IN) dédiée à l'immobilier industriel et logistique en Europe, accessible en direct à partir de 1 000 €. Theoreim gérait au 31/12/2024 plus de 600 millions d'€ d'actifs.

**Contact Presse Galivel & Associés**

Relations Presse Immobilier

Carol Galivel / Julien Michon / 01 41 05 02 02 – 06 09 05 48 63

galivel@galivel.com - <http://www.galivel.com>